

Agenda 21 comité technique du 18 février 2014

Présents : Jacques BUSCHIAZZO Maire – Odile BES Adjoint au Maire – Dominique de DEA Adjointe au Maire – Jean COLLADO PRJN – Pierre MANFREDI PRJN – Paule ROUSSEAU référente A21

Excusés : Marie-Josée ZORRILLA Conseiller municipal – Gérard de BASTIER PRJN - Jean-Charles GROS CAUPE –César DEMERET DGS – Joseph JACQUIN-PORRETAZ Directeur Naturoptère

Monsieur le Maire accueille les participants.

Choix de la date : L'association VOLT est indisponible le 17 mai. En juin leur seule date libre est le 14 juin. Le mois de juin est très chargé avec la fête de la musique, les spectacles de fin d'année et communions. Il paraît difficile de retenir cette date. Le 24 mai est donc choisi.

Déroulement du comité : Il est proposé de programmer la réunion de 10 h à 11 h 30/45. Les comédiens interviendraient au cours de la réunion qui serait suivie d'un apéritif dînatoire pendant lequel (ou à la suite duquel) le quizz pourrait être proposé aux adultes et familles.

En ce qui concerne le **quizz enfants** : le prévoir pendant le comité de pilotage obligerait à l'organiser dans une autre salle avec des problèmes de surveillance et d'accompagnement. De plus cela priverait le comité de la présence des acteurs.

En ce qui concerne **les ados** Paule ROUSSEAU a évoqué avec Patrick VENZIN la possibilité d'organiser un atelier de tags par exemple ou une autre activité que les ados souhaiteraient réaliser. L'opportunité de participer à ce comité agenda 21 à travers une activité leur a été soumise. Il reste à déterminer avec eux l'activité choisie. La réflexion est en cours, et ils en parlent autour d'eux.

Pour les primaires, Jean COLLADO suggère de rencontrer les enseignants pour leur proposer de présenter le quizz aux enfants en préalable au comité de pilotage. Après en avoir discuté avec la directrice avant les vacances de février pour qu'elle puisse répercuter cette demande à son équipe, il serait peut-être possible de soumettre cette idée au prochain conseil d'école.

En ce qui concerne les maternelles il faut savoir si le quizz peut s'adresser à de jeunes enfants et dans ce cas faire la même démarche que pour les primaires.

Des précisions seront donc demandées à M. DESCAMPS.

Bien que s'installer autour d'une table semble plus convivial, une organisation avec des chaises disposées en rangs éviterait que les retardataires n'aient un mouvement de recul en entrant dans une salle où tous les participants sont déjà assis autour d'une table.

Deux expos ont été retenues comme prévue l'une auprès de l'ARPE et l'autre auprès du SMAEMV. Elles pourront être installées soit dans la salle du haut (et moins visibles), soit dans la salle du bas (et réduisant l'espace disponible).

Toutes les suggestions pour améliorer le déroulement sont les bienvenues.

Organisation des rencontres à prévoir

Comme proposé lors du dernier comité, l'idée d'un élu et d'un membre du comité pour rencontrer les porteurs d'actions a été retenue. En dehors d'un échange libre sur l'avancement des actions et sur le programme de l'agenda 21 en général, cet entretien doit permettre de recueillir des informations qui aideront à évaluer l'impact de l'action sur le territoire. Paule propose d'élaborer une fiche comportant ces questions avec Jean-Charles.

Malgré la difficulté posée par la période électorale qui arrive, il faudrait prévoir ces rencontres (*voir tableau joint merci de modifier ce tableau en insérant votre nom dans la colonne prévue à cet effet lorsque vous souhaitez participer à la rencontre de certains porteurs d'actions*).

De nombreuses questions restent cependant en suspens :

Faut-il que les interviews aient lieu très rapidement avant le début de la campagne électorale ? Dans ce cas le fait de rencontrer les porteurs d'actions risque-t-il d'être interprété comme une démarche électorale de la part des futurs candidats de l'équipe en place ?

Faut-il qu'elles aient lieu au contraire courant avril après l'installation du futur conseil ? Dans ce cas restera-t-il assez de temps avant le comité ?

Eu égard aux difficultés que pose cette période, M. le Maire propose que le comité de pilotage se déroule en septembre prochain.

Cela laissera le temps au futur conseil de s'installer et le programmer des rencontres avec les porteurs d'actions pourra commencer à partir du mois d'avril. Il serait intéressant d'organiser ce comité pour « la journée des associations » qui se déroule depuis 4 ans le deuxième samedi de septembre. Cette date devrait faciliter la mobilisation des associations et de la population et permettrait de renouveler le déroulement de cette manifestation.